

2008-2014: L'ÉQUIPE, LE PROJET

Demain a commencé hier

Les Abymes: Faire plus ville et mieux ville

Mes chers concitoyens, chères concitoyennes, Pendant ses années passées au service de notre bonne ville des Abymes, je me suis dépensé sans compter pour essayer, malgré le déficit de 20 millions d'euros hérité de mes adversaires d'aujourd'hui, de répondre à vos attentes les plus urgentes, restées trop longtemps insatisfaites, tout en préparant l'Avenir.

Le Bilan est éloquent, comme vous pouvez vous en rendre compte : écoles, équipements sportifs et culturels, aides aux associations, aménagements économiques et développement durable, routes, actions sociales en faveur des jeunes, des personnes âgées et des victimes de handicap, etc Vous pouvez donc juger en conscience du chemin parcouru, même si beaucoup reste à faire. Mais, Paris s'est-elle bâtie en un jour ?

En effet, notre ville a encore d'importantes étapes à franchir en matière d'Aménagement de son territoire, de modernisation du cadre de vie de ses habitants, de son Développement Economique et Social et du renforcement de ses Equipements publics pour assumer pleinement son statut de Grande ville ; et c'est pourquoi j'ai fait un grand rêve pour les Abymes!

J'ai fait le rêve que, à Grand-Camp, Raizet et Le Bourg des Abymes, le cadre de vie avait changé et que les immeubles étaient devenus à taille humaine, les réseaux étaient rénovés, les routes et les allées étaient restructurées, les équipements culturels et sportifs étaient requalifiés à la dimension de l'attente des jeunes et des familles et, enfin, l'ancienne aérogare était devenue un Grand Centre d'affaires et de Cultures partagées.

J'ai fait le rêve que de Hibiscus au sud à Quatre Chemins au nord, un très beau Boulevard Urbain pénétrait les Abymes.

J'ai fait le rêve, que le Parc Mamiel, face à Milénis, s'était transformé en un complexe multi-sports et de loisirs, où des jeunes et des moins jeunes s'adonnaient au plaisir du golf, de la pétanque, du tennis, du basket et du VTT pendant que d'autres, allongés sur des chaises pliantes, regardaient décoller les avions de l'après-midi et du soir.

J'ai fait le rêve que des abymiennes et des abymiens de Papin, de Boricaud, de Terrasson et de Chauvel, à la nuit tombée, convergeaient en Transports en communs vers un Centre de vie qui prolongeait Milénis pour aller se divertir au Multiplexe Cinéma, goûter aux « cuisines du monde » dans les divers Restaurants du complexe, mesurer leur habileté dans le Bowling intégré et s'exercer sur la Patinoire surplombant l'ensemble.

J'ai fait le rêve que la Place de la liberté, face à l'Hôtel de ville, s'était élargie et modernisée comme par magie et que des dizaines d'abymiens, enchantés, s'y promenaient en toute quiétude.

J'ai fait encore le rêve que l'ancienne salle des fêtes s'était transformée en une Grande Médiathèque avec un immense parvis prolongé par une belle esplanade.

Et puis, pénétrant dans le bourg, le long d'un Boulevard Urbain merveilleusement dessiné, j'ai vu, depuis le Centre de Ressources jusqu'à l'abri des voyageurs, des petits immeubles de ville sur trois niveaux avec une galerie marchande abritant une agence de voyage, une compagnie d'assurance, un notaire, ...

J'ai vu tant d'autres choses encore dans mon rêve et ce fut merveilleux !

Et je me suis juré de rassembler toutes les énergies positives des Abymes pour que, ensemble, unis, nous réalisions ce rêve, pour que les abymiens vivent leur urbanité avec bonheur, dans un espace revisité où il fera « Plus ville et Mieux ville » ; et pour que, avec le Parc de nature TAO-NABA, à Belle-Plaine, toute l'Agglomération bénéficie d'un véritable Espace de Respiration Sociale et que, enfin, les abymiens disposent d'une réelle ouverture sur la mer.

Mais, vous vous en doutez, mes chers (es) concitoyens (es), nous devons nous donner les moyens de notre grande et légitime ambition collective ! D'où tous les espoirs que nous plaçons dans le développement rapide de la ZAC de Dothémare, désormais baptisée Parc d'activités « La Providence » ; une providence pour notre communauté abymienne, surtout les chômeurs, qui y trouveront aussi bien des biens et services à proximité que, je le crois, de nombreuses opportunités d'emploi.

Et oui ! Je forme donc le vœu que le Parc d'activités « La Providence » contribue puissamment à l'accroissement de la richesse abymienne qui nous donnera les moyens de l'équipement de notre territoire et du renforcement de notre Cohésion sociale (Solidarité, Culture, Sport, ...).

C'est pour réaliser tout cela que je travaille sans relâche à la Convergence des hommes et des femmes d'horizons divers et de générations différentes ; à la convergence d'idées porteuses de progrès mais aussi d'harmonie ; à la convergence d'expressions diversifiées d'êtres humains en quête de Vérité.

La composition de notre Liste « UNIS POUR LES ABYMES », que nous soumettons à votre appréciation, est la traduction de cette démarche.



Daniel MARSIN

Sénateur de la République

Maire des Abymes - Président de l'Unité Abymienne

Oui ! Je suis obsédé par l'idée d'Unité et de Paix, car je sais ce que la division, la haine et tous leurs corollaires nous ont déjà coûté.

En définitive, Mesdames et Messieurs, chers (es) concitoyens (es), mon credo peut se résumer par les mots: Responsabilité, Unité, Solidarité, mais aussi, Humilité. Et, pour tout vous dire, j'ajouterais le mot Confiance ; confiance en Vous ; et, avec Vous, confiance en l'Avenir des Abymes et de la Guadeloupe, Pour Vous, pour Nous et pour Nos enfants.

MERCI pour le SOUTIEN que vous voudrez bien nous apporter,

En VOTANT et en FAISANT VOTER

Pour notre liste

« UNIS POUR LES ABYMES ».

Bien sincèrement,

Daniel MARSIN

Présentation de la liste

UNIS POUR LES ABYMES

MARSIN Daniel

| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| NABAJOH Renée-George | MAZEPAS Zaïre |
| DELUMEAU Claudel | HOTIN Eliot |
| MOUEZA Alexandrine | PALMIER Marie-Line |
| BARBEU Guy | YERBE Darius |
| BOUSARDO Rosalie | SALBOT Francelyse, Roberte |
| JACOBY-KOALY Francillonne | BOADY Laurent |
| EDOM - PARAT Laisely | MAYOUTE Marie-Christine |
| JETIL George | FANHAN Bruno |
| JERPAN Josette | DUFRENOT Ketty |
| LOUIS Alain | CHONKEL Marc |
| AZEDE Claude | POPOTE-DANABE Nise |
| LEFFET Charles-Edouard | SELMAR Morez |
| ROUSSAS Francine | BEHARY Franciane |
| ZAMI Lambert, Romel | EUGENE Max |
| PIETRUS Flora, France-Hélène | BELAISE Roselyne |
| FARAUX Alain | CLAIRE Patrick |
| PERAMIN Josiane | ECLAR Jeanny |
| NAIGRE Sully | FAROUIL Robert, Méloi |
| BAPTISTE Mary-Rolande | LACOT Martine |
| SOPHYAIR-CARIEN Bertin, Jocelyn | MONDUC François |
| COMPPE Marie-Gilberte | SELBONNE Justine, Marie |
| KANCEL Pierrot | PHEMIUS Daniel |
| TRIVAL-FAULECH Laura | ONESTAS Margot |
| CAPET Gervais, Fred | KORVAL Roger |



Rénovation urbaine

Feu vert pour le Renouveau Urbain

Par courrier en date du 6 décembre 2007, le Président Nicolas SARKOZY a apporté le soutien décisif de l'Etat au Projet de Rénovation Urbaine des Abymes et ce, « quelque soit le droit applicable » au moment du lancement de celui-ci. En effet, ce projet de 416 M€ constitue « l'une des plus grandes opérations de Rénovation Urbaine de France » et présente un « caractère innovant » avec la défiscalisation du logement social, « préfigurant le projet politique présidentiel d'accroissement des moyens du Logement Social Outre-Mer ».

Le Président souligne ainsi l'ambition et l'innovation du projet des Abymes qui va concerner l'ensemble de la Ville des Abymes et principalement les quartiers de Grand Camp et Raizet.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 6 décembre 2007

Monsieur le Sénateur-maire,

Vous avez appelé mon attention sur la très ambitieuse opération de rénovation urbaine des Abymes.

Cette opération est ambitieuse par son ampleur, puisque le volume global des financements qui lui seront affectés atteint 400 M€, ce qui en fait l'une des plus importantes de toutes les opérations de rénovation urbaine au plan national.

Elle l'est aussi par son caractère innovant. L'opération des Abymes est la première à faire massivement appel aux mécanismes de la défiscalisation pour réaliser le programme de reconstruction de logements sociaux qu'elle comporte.

Ce faisant, l'opération des Abymes préfigure l'un des aspects les plus importants de mon projet pour l'outre-mer, qui consiste à accroître de façon très significative les moyens consacrés par l'État à la réalisation des objectifs de production de logement social en outre-mer.

Les enseignements tirés de votre expérience seront très précieux pour faire de la défiscalisation, en complément des crédits budgétaires, un instrument de financement de droit commun de cette politique publique majeure par l'État.

Pour atteindre cet objectif, la défiscalisation doit évoluer dans le cadre de la loi de programme que j'ai voulue pour l'outre-mer et qui est en cours de préparation par Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et Christian ESTROSI, Secrétaire d'État chargé de l'Outre-mer.

J'ai bien conscience que l'engagement de l'État, dans cette opération qui vous tient à cœur, ne doit souffrir d'aucune incertitude.

C'est pourquoi, je m'engage à ce que celui-ci vous accompagne tout au long de l'opération, quel que soit le droit applicable au moment où vous établirez votre programmation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-maire, à l'expression de mes sentiments distingués et en ma totale détermination.

Monsieur Daniel MARSIN
Sénateur-Maire
SENAT
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS



Nicolas SARKOZY

Grand Camp

A Grand Camp, la Ville va démolir 1.044 logements aux Plaines, aux Capitaines et aux Collinettes et en reconstruire 1.080 neufs en aménageant une ville nouvelle. Le programme comporte la réhabilitation de 712 logements sociaux et la résidentialisation de 217 logements sociaux. **Les personnes qui habitent les logements à démolir vont être relogées dans des logements neufs, soit dans les quartiers proches du Bourg, soit à Grand Camp, selon leur choix, à des loyers équivalents à ceux qu'ils paient actuellement.** C'est grâce à la défiscalisation que ce niveau de loyer bas sera rendu possible.

L'école et la crèche a Grand Camp

L'école et la crèche vont être démolies et reconstruites sur le site. **Les zones commerciales** vont être rénovées et étendues vers la Rocade de façon à améliorer leur attrait, appuyé sur une animation visant une clientèle jeune. **Une maison de la Concorde** va être édifiée au bout de l'emplacement des Capitaines.

Le Raizet

Au Raizet, 120 logements vont être détruits aux Quartiers et 583 reconstruits dans les mêmes conditions. Le programme comporte **la réhabilitation de 913 logements sociaux et la résidentialisation de 979 logements sociaux.** L'école Cornely va être réhabilitée, alors que mixte 3 sera démolie et reconstruite. **Les travaux de réhabilitation du Centre Socio-Culturel vont être commandés incessamment.** Le développement économique sera porté par l'aménagement de la Zone Franche Urbaine de l'Aéropôle, au niveau de l'ancienne aérogare sud du Raizet.



Dans ces deux quartiers, sera promu un « esprit de village », avec des espaces publics requalifiés dans un esprit de convivialité, des commerces et services de proximité à moins de 400 mètres à pied de chaque logement **et des lignes de bus à haut débit rejoignant le Centre-Bourg, Pointe à Pitre, Jarry et Gosier.** Nous ferons donc de ces deux quartiers des espaces de mobilité et d'activité, avec un soin particulier pour l'insertion économique des habitants.

Le Bourg

Le Bourg des Abymes va voir engagés, dès début 2008, ses premiers chantiers de rénovation, avec l'aménagement des abords du stade, la requalification des rues Boisneuf et Jalton, la rénovation de la Place de la Liberté et l'aménagement du Parc sportif urbain de Mamiel, face à Milenis. La médiathèque centrale sera mise en chantier en juin, en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes. **Des liaisons bus seront mises en place vers les sections rurales,** Milenis et le parc d'activités de Providence, le futur Hôpital à Perrin et Pointe à Pitre.



La RN5 sera requalifiée et portera la liaison « Transport en commun à haut débit » vers Pointe à Pitre, Jarry et Gosier, via Raizet et Grand Camp d'une part, Dugazon et Baimbridge d'autre part et Vieux Bourg et Assainissement enfin. La RN5 constituera la colonne vertébrale reliant les pôles urbains forts des Abymes.

Le quartier de l'Assainissement sera traité dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Rénovation Urbaine, permettant aux propriétaires de réhabiliter leurs immeubles et requalifiant les voiries et placettes.

Les opérations RHI

Les opérations de RHI de Dothémare (au bourg), Blanchard et Vieux Bourg vont privilégier le maintien des populations en place par la construction de villages de maisons de ville en accession sociale. Le désenclavement, l'accès aux transports en commun, l'apport de services de proximité seront aussi promus.

Enfin, le tour du vieux Boissard!

Ce sera le cas aussi du Vieux Boissard, dont l'opération est maintenant prête à être lancée. La Ville est sur le point de disposer de la maîtrise du foncier.

La construction des quartiers neufs de Boissard, Lafond et Sonis a pris un coup d'accélérateur en 2007 avec la construction de nouvelles résidences et de services ainsi que celle de l'Hôtel de Police Nationale. **Le marché et la gare routière sont d'ores et déjà programmés pour 2009.**

Un coup de frais pour les copropriétés privées

Si la Rénovation Urbaine va favoriser la mise en sécurité des locataires sociaux, **la Ville va engager des Plans de Sauvegarde des Copropriétés dégradées** pour les mettre aux normes parasismiques au Raizet (Seuls, Alizés, Hibiscus), mais aussi à Grand Camp, Dugazon et Chauvel. Ce sera l'occasion de donner un nouveau souffle à ces résidences.

La Rénovation Urbaine des Abymes va permettre la reconstitution d'une ville moderne, conviviale, mobile, active et solidaire.

Renforcer le tissu économique

Accroître la richesse Abymienne

Gage de cohésion sociale

Le Parc d'Activités La Providence :

Afin de renforcer la compétitivité du territoire abymien, nous avons décidé de lancer un espace d'excellence économique à Providence conçu autour de trois pôles : **Un pôle commercial et tertiaire supérieur** : Carrefour, SACI, Brico leader, GPG, Air Caraïbes, IEDOM s'y sont déjà installés. D'autres unités sont prévues à très court terme : Dothissimo, Damoiseau, Distrimo, un Multiplexe Cinéma-loisirs, etc... **Au cours des prochaines années, la Providence recevra des dizaines d'autres entreprises génératrices de recettes fiscales pour notre Collectivité et d'emplois pour les Abymiens.**



Un pôle administratif : La Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS), Le service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), La Caisse d'Allocation Familiale (CAF), Le Rectorat, L'ANPE, Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), etc... préfigurent ce pôle administratif qui concentrera environ 3000 salariés.

Un pôle sanitaire : avec l'implantation du nouveau CHU, du nouveau Centre de Gérontologie et d'un Centre ultramoderne de bien-être et de remise en forme.

un espace d'excellence économique à Providence conçu autour de trois pôles:

*Un pôle commercial et tertiaire supérieur

*Un pôle administratif

*Un pôle sanitaire

Requalifier les zones commerciales et artisanales de Petit-Pérou et Dugazon-de-Bourgogne

Avec la CCI et les associations de commerçants, nous travaillons à la requalification de ces deux zones d'activités, dont l'urbanisme et le marketing commercial doivent être nettement améliorés pour garantir leur attractivité et donner un nouveau souffle aux entreprises qui y sont installées.

Abymes, c'est aussi une ville de tourisme et de loisirs

TAONABA : la ville des Abymes dispose sur son littoral d'un patrimoine terrestre et maritime remarquable que nous avons décidé de valoriser pour relever un double défi : créer un site d'éco-tourisme à Belle-Plaine et, ainsi que l'ont toujours rêvé les abymiens, **offrir à notre territoire une ouverture directe sur la mer, au niveau du Grand cul de sac Marin.** Le Domaine Nature de Belle-Plaine (TAONABA), présenté au public en décembre dernier, sera officiellement ouvert au cours de cette année 2008.



Le Parc Sportif Urbain de Mamiel : écrin vert à l'entrée de la Ville, Mamiel est destiné à la pratique sportive et à la détente : golf, tennis, pétanque, jogging, VTT, basket, pataugeoire seront autant d'activités auxquelles pourront s'adonner les abymiens quel que soit leur âge.



Le Centre de Vie de Providence : positionné au sein du Parc d'Activités La Providence, ce Centre de Vie constitue un projet emblématique pour basculer les Abymes dans la modernité. Sur environ 6 ha, il comportera un multiplexe-cinéma, un hôtel, un espace multimédia, une patinoire, un bowling, des restaurants et des commerces à accès piétons.

Le Parc Paysager de Lacroix : au sein de la Rénovation Urbaine de Boissard, un espace paysager a été aménagé par notre municipalité pour permettre aux habitants de ce grand quartier de bénéficier d'une zone de pleine nature. Dès 2008, il sera requalifié et confié à la gestion d'une Régie de quartier.

Vers un système de transports performant

L'organisation intercommunale des transports est maintenant engagée autour :

* **de lignes à très haut débit en site propre** (donc hors encombrements) reliant le Centre-Bourg, le futur Hôpital, Providence, Milénis à Pointe à Pitre, Jarry et Gosier, via les quartiers populaires des Abymes ;

* **de lignes de desserte à haut débit irriguant les quartiers principaux de la Ville** (Dothémare, Providence, Raizet, Grand Camp, Petit Pérou, Dugazon, Baimbridge, Boissard, Sonis, Assainissement, Vieux Bourg, Chauvel, Blanchard, Carénage ...)

* **de lignes structurantes** du territoire reliant le Bourg aux Grands Fonds

* **de lignes de dessertes de quartiers et sections rurales** isolées avec des systèmes de transport à la demande pour les maisons les plus isolées et en dehors des horaires de pointe, permettant d'attraper un bus rapidement.

Avec un ticket unique toute personne des Abymes aura accès à tout point de l'agglomération quel que soit le nombre de bus qu'il prendra.

Ainsi tous les lieux d'activités, de commerces, d'animation, de sport et de culture, tous les services publics seront facilement accessibles à un coût modéré.

Des tarifs particuliers seront offerts aux personnes âgées, aux étudiants, lycéens et collégiens. Ces derniers n'auront plus à attendre le transport scolaire, l'abonnement leur permettra d'utiliser tous les bus du réseau intercommunal. Finis les attentes aux interours devant le lycée ou le collège avec toutes les tentations et risques d'agression.

Les cheminements piétons qui relieront les principaux arrêts de bus aux équipements seront adaptés tant aux personnes âgées, qu'aux personnes à mobilité réduite, aux malvoyants et aux malentendants.

Le nouveau système de transport rendra toute la Ville accessible à tous ses habitants.

Environnement

Continuons à progresser ensemble



Engager le tri sélectif

Afin d'offrir à la population un véritable outil de tri sélectif, la déchetterie communale sera modernisée. Les équipements et bâtiments seront mis aux normes et surveillés. Son accès sera davantage réglementé : contrôle des entrées, taxe pour les professionnels, accès limité aux résidents de la commune. La gamme de déchets acceptée sera élargie afin d'éviter les dépôts sauvages.

La collecte sélective sera mise en œuvre. Des points d'apport volontaire seront installés sur tout le territoire des Abymes. Une expérience pilote sur la collecte sélective en porte à porte sur une partie de son territoire doit être rapidement lancée.

Assurer un cadre de vie agréable et la salubrité publique

Des lignes budgétaires spécifiques seront alimentées pour mieux garantir la Salubrité Publique par la lutte contre la divagation animale, la dératisation, la désinfection, le ramassage des chiens morts.

L'image des espaces urbains, des parcs, des jardins et des entrées de la ville, sera améliorée. Une pépinière communale sera envisagée pour faciliter les actions d'embellissement.

Assurer l'information et la sensibilisation

Des campagnes de communication seront réalisées en direction des administrés pour les sensibiliser aux enjeux de l'environnement. Des campagnes spécifiques bénéficiant d'aides seront effectuées au niveau de la déchetterie et pour la collecte des DEEE.

La participation aux journées du développement durable sera poursuivie.

Réaliser le projet de rénovation et d'agrandissement du cimetière communal

Le cimetière des Abymes est saturé. Le 11 juillet 2006, le conseil municipal a autorisé l'agrandissement. Un projet d'extension a été élaboré sur 8000 m². Les travaux, prévus en 3 tranches, sont en cours. Il en est de même pour l'amélioration des espaces publics dans le cimetière existant.

La ville des Abymes possède un patrimoine naturel et des paysages de grande qualité qu'elle doit préserver. L'année 2008 doit constituer un tournant avec une plus grande prise en compte de cet environnement. Ainsi, la municipalité veut rester novatrice dans la gestion de ces espaces publics et participer activement à un développement durable.

Rationaliser l'entretien des espaces verts

Le dispositif opérationnel d'entretien des espaces verts, déjà rationalisé en 2007, sera amélioré par la poursuite du renforcement des moyens matériels et humains.

Des marchés complémentaires seront mis en place, notamment un marché pour l'élagage.



Conforter le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Afin d'augmenter la qualité du service de collecte des ordures ménagères en porte à porte, **un contrôle régulier et strict des prestataires extérieurs sera opéré.**

De même, **la collecte des encombrants**, réalisée une à deux fois par mois par des prestataires extérieurs depuis septembre 2007, continuera à monter en puissance. **La campagne de communication pour informer et sensibiliser la population à cette nouvelle gestion sera poursuivie.**

Selon L.541-2 du Code de l'Environnement, les détenteurs de Véhicules Hors d'Usage (VHU) sont tenus d'assurer ou d'en faire assurer l'élimination. Dans un souci de préservation de l'environnement, un budget sera envisagé pour l'enlèvement et de l'élimination de 2000 épaves.

L'intégration des 3 composantes environnementales, économiques et sociales peut se concrétiser notamment par la mise en place d'une charte de l'environnement.

Nous envisageons de mettre en place, dès 2008, une Charte de l'Environnement. Celle-ci permettra à notre Collectivité d'organiser sa politique d'intervention en matière d'environnement. Elle devra s'établir dans une démarche de concertation avec tous les acteurs locaux et la population.

Des réunions de proximité (1 forum par canton) avec la population seront programmées afin de favoriser l'expression des citoyens sur tous les domaines touchant à l'environnement.

Mettre en œuvre la charte de l'environnement

La ville des Abymes possède un environnement naturel de grande qualité, avec en particulier la présence de zones humides d'importance internationale (réserve naturelle du Grand Cul de Sac Marin classée réserve de Biosphère et zone Ramsar). Nous devons mieux préserver notre patrimoine naturel et nos paysages, garantir le respect de notre biodiversité, maîtriser la gestion de nos déchets, assurer un environnement sain à notre population.



Les équipements publics

Compléter les équipements publics

■ Services publics

■ Culture

■ Sports

■ Education

■ **Services publics** Une plate forme de services publics à Boisvin
Une maison de quartier à Chauvel

■ **Culture** La Médiathèque Centrale des Abymes
La Bibliothèque de Lacroix
Le Centre Culturel et Sportif Emmanuel ALBON du Raizet
La Maison de la Concorde à Grand-Camp
La Bibliothèque de Chazeau

■ **Sports**
Les espaces déjà construits les projets

■ **Education**
L'école de Carénage, écoles primaires du Raizet, de Grand-Camp et de Boissard.

Les Services publics

Une plate forme de services publics à Boisvin sur le site de l'ancienne école, les études préalables sont lancées pour édifier cette plate-forme comprenant une Annexe de mairie, un Bureau de poste, une Maison de quartier, un Relais-livre et un espace dédié à la vie associative.

Une maison de quartier à Chauvel sur plus de 1000 m², notre municipalité répond à la demande de la jeunesse et des habitants de Chauvel de bénéficier d'un espace de rencontres. La Maison de quartier de Chauvel comprendra des bureaux d'accueil, des locaux associatifs, une salle d'entraînement à la danse et au théâtre, un espace internet, une aire de convivialité et un terrain multisports pour les jeunes. Il sera livré au premier semestre 2009.



Le Centre Culturel et Sportif Emmanuel ALBON du Raizet cet outil, si nécessaire pour l'épanouissement de la jeunesse du Raizet sera complètement requalifié et remis en service en 2009.

La Maison de la Concorde à Grand-Camp

Ce nouvel équipement dédié à la Culture et la Citoyenneté, sera édifié à l'entrée des actuels capitaines, dans le cadre du Renouveau Urbain.

D'environ 2000 m², cet outil répondra aux attentes des habitants de Grand-Camp. Dédiée à la famille, à la jeunesse et aux associations, cette maison offrira une diversité d'espaces fonctionnels : bibliothèque, espace de la famille et des travailleurs sociaux, espace d'éducation de l'enfant, espace de rencontre pour les associations, bureaux d'accueil...

La Culture

La Médiathèque Centrale des Abymes

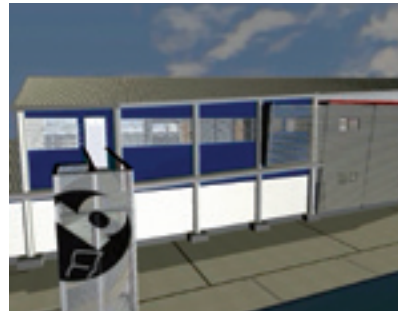
Ce bâtiment d'une surface de 3000 m² sera implanté en lieu et place de l'ancienne salle des fêtes. Il comprendra un Hall d'accueil de 114 m² (accueil du public, bornes d'information, mini-caféteria, kiosque) ; un espace d'exposition de 80 m² pour accueillir des expositions temporaires ; un espace enfants de 322 m² (espace de travail, coin des tous petits, espace heure du conte) ; un espace Adultes de 666 m² et un auditorium de 400 places et des espaces pour la régie, la scène, les loges et la réserve. Sa construction débutera en septembre 2008 et sa livraison est prévue pour 2010.

La Bibliothèque de Lacroix

Le lancement de la construction de cet équipement est imminent et a l'ambition de doter le Sud des Abymes d'un espace dédié au livre et aux nouveaux médias. Le bâtiment d'environ 300 m² comprend un hall d'accueil, un espace livre pour enfants et adultes et un espace internet.

La Bibliothèque de Chazeau

Sur le site de l'ancienne école de Chazeau sera implantée une bibliothèque couplée à un espace Internet qui permettra à la population du Nord des Abymes de disposer d'un nouvel espace dédié au livre et à la culture.



Le sport

Notre municipalité considère le sport comme un vecteur sûr pour l'épanouissement de la jeunesse.

*Les espaces déjà construits

Stade René-Serge Nabajoth, Plateau sportif de Palais Royal, Terrain de foot de Boisvin, Terrain de jeux de Caraque, Terrain de Basket de Lacroix, Complexe Sportif Fritz Gracchus à Raizet.

*Les projets

En plus du Parc de loisirs sportifs de Mamiel, en face de Milénis, nous entreprendrons la Couverture du terrain multisports du plateau sportif de Boisripeaux, la Requalification du Complexe sportif du parc de Grand-Camp dans le cadre de la rénovation urbaine, la Réalisation d'un terrain de foot à Boricaud, la Reconstruction du Gymnase Central du Bourg.

Education

Après l'école de Boisvin, notre municipalité a lancé en 2007 la construction de l'école de Carénage qui sera suivie par celle des écoles primaires de Raizet 3, de Grand-Camp et de Boissard.

Par ailleurs, une nouvelle Cuisine Centrale sera érigée dans le Parc d'Activités la Providence pour garantir la qualité de la restauration des scolaires abymiens.

Continuer à préserver le patrimoine communal

*Sont déjà réalisés

La rénovation du site et de la chapelle du Calvaire ainsi que le presbytère du bourg.

*Seront réalisés

La rénovation de l'ancien immeuble des contributions au bourg ainsi que l'ancienne mairie où est implanté le CCAS. Par ailleurs, l'ancienne balance implantée à Belle-Plaine sera transformée en un espace de théâtre de verdure, de foire et d'animation du monde rural. Enfin, la Maison de l'Habitation de Dothémare-centre sera réhabilitée.

Continuer à parfaire le réseau routier

C'est maintenant le tour de Pagès, Papin, Beausoleil, Pointe d'Or, Doubs, Difort, David, Dugazon, Pénéel, Chauvel, Chauffour, Terrasson, Bois de Rose etc. de bénéficier d'une réfection de leur réseau routier, ce qui constitue une légitime attente des habitants. Certains chantiers sont déjà lancés ; les autres le seront tout au long de la mandature.

Par ailleurs, les rues et ruelles de Grand-Camp et de Raizet seront progressivement requalifiées dans le cadre du Renouveau Urbain.

Solidarité et cohésion sociale

Renforcer la solidarité et la cohésion sociale

Personnes âgées : Les associations des aînés disposent toutes de lieux de rencontres et notre municipalité a installé un dispositif de télésurveillance permettant de secourir toute personne âgée en difficulté.

La nouvelle étape à franchir est celle de la mise en œuvre de services à domicile (repas, courses, déplacements et autres services) dédiés à nos aînés.

Personnes handicapées : nous avons veillé à ce que les espaces et les équipements publics soient impérativement accessibles aux handicapés. L'expérience menée pendant plusieurs années à Grand-Camp sera étendue aux autres quartiers, dont le Raizet.

Jeunes : la mise en œuvre du Conseil Municipal des Jeunes, d'un Centre d'Informations Jeunesse et d'une convention de partenariat avec le SMA doit nous permettre d'accentuer l'intégration sociale des jeunes Abymiens.



Personnel communal

Le personnel communal bénéficie aujourd'hui de l'ensemble des droits prévus par les statuts de la fonction publique territoriale. Pour la prochaine mandature, notre action sera renforcée dans trois directions :

★ **Le Pilotage de la fonction Ressources Humaines** : dans ce domaine, beaucoup de progrès ont été réalisés. Néanmoins, un renforcement des moyens humains et matériels sera opéré à court terme.

★ **La promotion sociale et professionnelle** : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences constitue le moyen par lequel les personnels communaux assureront leur promotion personnelle et collective à travers l'avancement, la formation et les concours territoriaux.

★ **Le suivi social du personnel** : une unité d'écoute et de prise en charge psychologique sera constituée pour accompagner chaque agent en besoin d'accompagnement social, familial ou personnel.

Intercommunalité

L'intercommunalité à l'intérieur de notre agglomération est une démarche indispensable pour améliorer les équipements et les services publics rendus à la population. Avec les élus issus des prochaines élections municipales, nous entendons agir en responsabilité pour définir les compétences relevant de l'intérêt communautaire pour porter sur les fonds baptismaux la nouvelle Communauté d'Agglomération.



NOS CANDIDATS AUX ÉLECTIONS CANTONALES

Le Samedi 15 Décembre 2007, l'Unité Abymienne a désigné ses quatre candidats pour les élections cantonales de mars 2008. Il s'agit de :



Josette JERPAN

(Membre et candidate dans le 2ème Canton)



Francillonne JACOBY-KOALY

(Vice-Président et candidat dans le 3ème Canton)



Alain FARAUX

(Membre et candidat dans le 4ème Canton)



Rosalie BOUSARDO

(Membre et candidate dans le 5ème Canton)

Pour que vous soyez des citoyens toujours informés et donc plus forts, nous vous invitons à participer à nos rencontres qui ont pour constante la culture de la citoyenneté, de la vérité et du progrès.

L'UNITÉ ABYMIENNE
« LES ABYMES AVANT TOUT, S'UNIR POUR MIEUX SERVIR »

ENSEMBLE POUR LES ABYMES, avec DANIEL MARSIN

Vous souhaitez mieux connaître Daniel MARSIN ? Rendez-vous sur son blog : www.danielmarsin.com